

# PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ASSOCIATIONS FREQUENTANT ATLANTIS ET TARANIS

## Recommandations générales spécifiques COVID-19

- Règles de distanciation physique de **1 m**
- Application des gestes barrière.
- **Si suspicion de cas Covid une fois à l'intérieur de l'établissement**, mettre immédiatement un masque et aller se faire dépister et prévenir le chef de bassin en poste.
- Arrivant dans l'établissement obligation du port du masque à partir de 11 ans jusqu'aux vestiaires **mais également au moment de quitter l'établissement**.
- Dans les vestiaires collectifs respect de la distanciation physique dans la mesure du possible et **réduire au maximum** le temps de déshabillage et rhabillage (en moyenne 5mn)
- Obligation de douche savonnée **avant** l'accès au bassin.
- Port du bonnet **obligatoire**.
- Passage aux toilettes **avant** d'accéder au bord du bassin afin d'éviter des allers retours incessants avec lavage des mains.
- Suivre le cheminement pour l'accès aux bassins. Pas de sacs aux bords des bassins seulement serviettes de bain et matériel de nage.
- Désinfection du matériel de nage personnel en arrivant au bord du bassin (container noir) mais également désinfection du matériel dans le local matériel club **avant et après utilisation**.
- **Masque obligatoire au bord des bassins** pour les entraîneurs et toute personne présente hors de l'eau.
- Organisation dans les lignes d'eau : ne pas excéder 15 nageurs par ligne et respecter 1 m de distance lors des phases statiques dans la mesure du possible.
- Possibilité de disposer d'un masque dans une pochette plastique pour les nageurs au bord du bassin.
- Gel hydro alcoolique et lingettes désinfectantes au bord du bassin fourni par le club.
- Obligation de tenir les feuilles de présence de vos adhérents afin d'avoir une traçabilité des cas contacts.
- Obligation de **prévenir à l'avance par mail** le directeur pour toute présence particulière au bord des bassins : photographe, parents, autres...

- **Le poste de secours est réservé aux activités de soins ou pour appeler les secours.**

Toute autre utilisation est **formellement proscrite**.

- Après chaque utilisation du poste de secours, **la désinfection et le nettoyage sont obligatoires** (voir affichage à l'intérieur du poste).